



# INVENTAIRE ÉCOLOGIQUE RÉALISÉ AU PARC DE LA HOTOIE, À AMIENS (80)

*Inventaires chiroptères, amphibiens, mammifères terrestres et  
évaluation de l'état des berges*



PV2500221 - BL  
Juin 2025

**Agence Nord :**  
6 Bis rue des Zentes  
80710 QUEVAUVILLERS  
Tél : 03 22 90 33 90  
Courriel : [contact.pvq@planete-verte.tech](mailto:contact.pvq@planete-verte.tech)



Étude réalisée par :



---

6 Bis rue des Zentes  
80710 QUEVAUVILLERS  
Tél : 03 22 90 33 90  
Courriel : [contact.pvq@planete-verte.tech](mailto:contact.pvq@planete-verte.tech)

Dossier n° : PV2500221-BL

édité en juin 2025

# SOMMAIRE

---

---

I - CONTEXTE.....	1
II - LES INVENTAIRES.....	3
A - LES INVENTAIRES RÉALISÉS.....	3
B - MÉTHODOLOGIE RELATIVE AUX INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES.....	5
B.1 - La flore et l'état des berges.....	5
B.2 - Les chiroptères.....	6
B.3 - Les amphibiens.....	8
B.4 - Les mammifères terrestres.....	9
C - RÉSULTATS DES INVENTAIRES.....	9
C.1 - La flore et l'état des berges.....	9
C.2 - Les chiroptères.....	14
C.2.a - Campagne d'écoutes mobiles.....	15
C.2.b - Analyse de la répartition spatiale de l'activité chiroptérologique.....	17
C.2.c - Statuts des espèces inventoriées sur la zone d'étude.....	18
C.2.d - La recherche de gîtes.....	19
C.3 - Les amphibiens.....	23
C.3.a - Contexte écologique.....	23
C.3.b - Les prospections.....	23
C.3.c - Résultats des prospections.....	24
C.3.d - Statuts de menace, de rareté et de protection des amphibiens présents sur le site.....	26
C.4 - Les mammifères terrestres.....	27
C.4.a - Contexte écologique.....	27
C.4.b - Les prospections.....	27
C.4.c - Résultats des prospections.....	27
C.4.d - Statuts de menace, de rareté et de protection des amphibiens présents sur le site.....	27

# LISTE DES FIGURES

---

Figure 1 : Présentation de la zone de projet et des aires d'études écologiques.....	2
Figure 2 : Localisation du piège photographique et des points d'écoute des chiroptères.....	4
Figure 3 : Localisation des stations de Buddléia .....	12
Figure 4 : Niveau d'activité et diversité chiroptérologique par point d'écoute mobile.....	16
Figure 5 : Exemple de gîtes potentiels.....	19
Figure 6 : Localisation des gîtes potentiels à chiroptères.....	21
Figure 7 : Mise à jour de la synthèse de la sensibilité chiroptérologique de la zone d'étude ...	22
Figure 8 : Localisation des observations d'amphibiens .....	25

# I - CONTEXTE

---

L'agglomération d'Amiens Métropole souhaite réhabiliter le parc de la Hotoie (voir figure 1, page 2).

Dans ce cadre, une expertise écologique a été réalisée en 2023. Suite au dépôt de l'étude, des demandes de compléments ont été formulées par l'administration.


De nouveaux inventaires écologiques portant sur les chiroptères, les amphibiens et les mammifères terrestres ont donc été réalisés pour répondre à ces demandes.

Ce rapport traite des inventaires écologiques réalisés cette année, en 2025, du 18 mars au 10 juin.

FIGURE 1 : PRÉSENTATION DE LA ZONE DE PROJET ET DES AIRES D'ÉTUDES ÉCOLOGIQUES



**Légende**

 Zone d'étude + zone tampon de 100 m

# II - LES INVENTAIRES

---

## A - LES INVENTAIRES RÉALISÉS




De nouveaux inventaires ont donc été réalisés. Ces nouveaux inventaires portent sur les taxons suivants :

- les chiroptères (deux écoutes mobiles réalisées le 02 mai 2025 et le 10 juin 2025) ;
- les amphibiens (une sortie réalisée le 02 mai 2025) ;
- les mammifères terrestres (un piège photographique a été installé le 18 mars 2025 et récupéré le 10 mai 2025, sa localisation est renseignée sur la carte page suivante) ;
- l'étude de l'état des berges (elle a été réalisée le 10 juin 2025, quand la flore était assez développée).

FIGURE 2 : LOCALISATION DU PIÈGE PHOTOGRAPHIQUE ET DES POINTS D'ÉCOUTE DES CHIROPTÈRES



**Légende**

-  Zone d'étude + zone tampon de 100 m
-  Piège photographique
-  Point d'écoute des chiroptères

# B - MÉTHODOLOGIE RELATIVE AUX INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES

## B.1 - LA FLORE ET L'ÉTAT DES BERGES

La réhabilitation du parc de la Hotoie implique des travaux dans les cours d'eau et les plans d'eau du parc. Un inventaire floristique des berges a donc été réalisé le 10 juin 2025.

L'étude a consisté à établir une liste générale des espèces végétales vasculaires aussi exhaustive que possible. Les espèces ont été identifiées à l'aide de différents ouvrages :

- *Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines* ; J. Lambinon et al., 2012
- *Guide Delachaux des fleurs de France et d'Europe* ; D. Streeeter et al., 2011
- *Flore descriptive et illustrée de la France de la Corse et des contrées limitrophes* ; H Coste, 1937
- *Flore complète portative de la France, de la Suisse, de la Belgique* ; G. Bonnier & G. de Layens, 1985
- *Guide des plantes des bords de mer - Atlantique et Manche* ; C. Bock, 2011

Cette liste indique pour chaque espèce, le nom français, le nom latin et le cas échéant, le degré de rareté, les menaces la concernant et le statut patrimonial (protection, inscription sur une liste rouge,...).

## B.2 - LES CHIROPTÈRES

### ➤ Généralités

#### - Cycle biologique des chauves-souris

En Europe, la nourriture des chauves-souris, composée exclusivement d'insectes, n'est pas disponible durant la mauvaise saison (hiver). La stratégie adaptative qu'elles ont développée sur notre continent pour faire face à la pénurie alimentaire est de ralentir toutes leurs fonctions vitales afin d'économiser de l'énergie («mode veille») : c'est l'hibernation. Cela nécessite un endroit adapté (tempéré et aux conditions constantes) comme les cavités souterraines.

Le tableau suivant regroupe les différentes phases de vie de ces animaux :

TABLEAU 1 : PHASES DU CYCLE BIOLOGIQUE DES CHIROPTÈRES

HIVER	Hibernation
PRINTEMPS	Déplacement à la recherche des quartiers d'été Femelles en colonies, mâles isolés Naissance et élevage des jeunes par la femelles
ÉTÉ	Dissémination des colonies
AUTOMNE	Accouplement des adultes Déplacement vers les lieux favorables à l'hibernation

De nombreuses études ont démontré que les chauves souris ne fréquentent pas forcément les mêmes gîtes en hiver et en été :

- pour l'hibernation, elles privilégient les endroits sombres et humides à température constante (carrières, grottes, caves) ou encore d'autres lieux (arbres creux, fissures de bâtiments).
- à l'inverse, en été, les gîtes sont en général des endroits où la température est élevée, ce qui permet à chaque femelle d'élever sa progéniture dans de bonnes conditions.

Il s'établit donc d'une saison à l'autre, des mouvements entre ces différents lieux. Cependant, la même cavité peut parfois convenir pour toutes les saisons, simplement en se déplaçant dans celle-ci (au fond pendant l'hiver, plus près des sorties pendant l'été).

Pour la plupart des espèces, ces déplacements sont de l'ordre de quelques kilomètres voire moins. Cependant, certaines espèces comme la Noctule commune entreprennent des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres.

#### - écholocation et identification

Les chauves-souris ont la particularité de se déplacer et de chasser dans l'obscurité. Pour ce faire, elles ont développé un sonar écologique. Elles émettent un cri ultrasonore, inaudible par l'oreille humaine et captent en retour l'écho renvoyé par les obstacles.

Ce système d'écholocation est adapté au type de vol et de chasse de chaque espèce. Il leur confère rapidité et souplesse et leur permet de déterminer la taille et la nature des insectes qu'elles rencontrent. Différents signaux sont émis en fonction du type d'information recherchée (fréquence quasi-constante de chaque espèce ou modulation de fréquence).

L'identification des chiroptères repose essentiellement sur l'écholocation. En effet, le spectre d'ultrason de chaque espèce a été défini et permet de les différencier.

### ***Méthode utilisée***

La méthodologie utilisée et développée ci-après s'appuie notamment sur les recommandations du «protocole d'étude chiroptérologiques sur les projets de parc éolien», validé en août 2015 par le Syndicat des Énergies Renouvelables ou SER, la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères ou SFEPM.

Elle comprend de ce fait :

- une analyse bibliographique (contexte général, données sur le secteur),
- une identification des milieux présents ainsi que leur potentialité pour les chiroptères,
- une phase d'inventaire des espèces fréquentant le site,
- une interprétation des résultats des inventaires effectués,
- l'évaluation des risques du projet,
- la définition de mesures compensatoires.

Deux aspects sont pris en compte :

- les populations locales qui utilisent le site pour leur vie quotidienne (chasse par exemple),
- les phénomènes de migration, qui peuvent concerner des populations n'utilisant pas habituellement le site mais qui le traversent au moment des déplacements entre lieu d'hivernage, lieu de vie et de mise bas.

Plus globalement, l'étude comprend donc trois phases :

- le prédiagnostic,
- les prospections,
- les interprétations.

C'est une étape préliminaire, qui a pour objectif d'évaluer les enjeux chiroptérologiques potentiels de la zone d'étude à partir de la compilation des données existantes (sur les espèces présentes) et surtout d'une analyse des habitats et des structures paysagères.

Nous avons procédé à des écoutes mobiles réparties sur 6 points autour du site, pendant 2 nuits, avec un détecteur Pettersson D240x et un enregistreur Tascam DR-05. Les points d'écoute duraient 10 minutes.

Le calendrier des prospections est fourni en page suivante. Les conditions météorologiques et le type d'écoute y sont aussi précisés.

Nous avons également procéder à une recherche de gîtes à chiroptères à vue (observations des fissures, cavités, du guano...).

Dans le cadre des travaux, des arbres peuvent être abattus. Certains de ces arbres peuvent accueillir des gîtes. On recherche la présence de secteurs favorables à la présence des gîtes (creux d'arbres, fissures, écorces décollées...).

La présence de guano (au sol ou sur les arbres) peut aussi être un indice de présence de gîte.

La recherche de gîtes a eu lieu le 10 juin, qui est la période de mise bas, une période de forte activité des chiroptères.

TABLEAU 2 : PLANNING DES SORTIES CHIROPTÈRES ET CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Dates	Conditions météorologiques
02/05/25	Nébulosité 8/8 ; T°C 17°C ; Vent 3 km/h, NO
10/06/25	Nébulosité 0/8 ; T°C 15°C ; Vent 7 km/h, NO

## B.3 - LES AMPHIBIENS

Afin d'obtenir une image significative de la composition spécifique et quantitative de ces populations, au niveau des différentes zones prospectées, cette recherche s'effectue dès le début de la nuit jusqu'à la baisse des températures ayant pour seuil minimal 10° C (température en dessous de laquelle l'activité des amphibiens devient trop faible induisant par-là même des erreurs dans les recensements).

La cartographie des différents plans d'eau donne une image à un instant donné, elle varie selon la pluviométrie et la sécheresse. Pour la recherche des individus, plusieurs techniques sont utilisées :

- La recherche et estimation par le chant : Des points d'écoute d'une dizaine de minutes sont réalisés à proximité de chaque plan d'eau. Le chant des amphibiens donne un premier aperçu de la diversité spécifique puis, une première estimation du nombre de chanteurs est effectuée. Tout comme pour les oiseaux, plus les chanteurs sont nombreux, plus il est difficile d'en estimer le nombre exact (Frochot, 1970). Nous utilisons alors l'échelle suivante : 1 ; de 2 à 5 ; de 5 à 10 ; de 10 à 20 ; de 20 à 30 ; de 30 à 50 ; 50 et plus.
- Le décompte direct des individus : Dès que nous avons repéré les chanteurs, nous prospectons les plans d'eau afin d'effectuer des comptages. Les comptages sont assez précis dans les petites zones en eau sans végétation. A partir de la fin du mois de mai le développement de la végétation aquatique (algues filamenteuses entre autres) limite la réalisation de décomptes précis. Les individus se cachant dès notre approche, le maximum de comptage est donc effectué sur une période relativement courte. Cette recherche nous permet également de constater si d'autres espèces sont présentes (tritons ou salamandre).
- La recherche des pontes et des têtards : Les pontes des amphibiens sont un autre moyen de confirmer la reproduction des espèces sur certains sites. Celles-ci sont aisément reconnaissables, mais comme précédemment le développement de la végétation constitue vite un handicap.

Nous avons réalisé une sortie pour les amphibiens, en mai.

Le calendrier des sorties est fourni ci-dessous, les conditions météorologiques y sont aussi précisées.

**TABLEAU 3 : PLANNING DES SORTIES AMPHIBIENS ET CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES**

Dates	Conditions météorologiques
02/05/25	Nébulosité 8/8 ; T°C 17°C ; Vent 3 km/h, NO

## **B.4 - LES MAMMIFÈRES TERRESTRES**

Les mammifères sont des animaux discrets, actifs en général la nuit. Pour les inventorier, nous avons utilisé un piège photographique (installé du 18 mars 2025 au 10 juin 2025). Ce piège se déclenche à chaque mouvement perçu devant l'objectif jusqu'à une distance de 10m. Il réalise des photos et des vidéos.

Les mammifères observés directement sur la zone d'étude au cours des autres sorties sont aussi comptabilisés ainsi que leurs indices de présence (féces, terriers...).

# **C - RÉSULTATS DES INVENTAIRES**

## **C.1 - LA FLORE ET L'ÉTAT DES BERGES**

Une sortie a été réalisée le 10 mai 2025, en période de floraison.

L'intégralité des berges de la zone d'étude a été parcourue permettant ainsi l'inspection de chaque strate de végétation (herbacée, arbustive et arborescente).

L'objectif était de procéder à une recherche des espèces remarquables et invasives et à la localisation des stations en cas de découverte ainsi que de définir l'état des berges.

A été considéré comme remarquable tout taxon menacé (listes rouges), protégé, déterminant de l'inventaire ZNIEFF régional, et/ou présentant un statut de rareté significatif en Picardie (au moins « assez rare »).

64 espèces ont été identifiées sur les berges des plans d'eau et des cours d'eau. La plupart des espèces sont assez communes à très communes en Picardie et aucun taxon n'est protégé ou menacé.

On constate la présence de quelques taxons relativement rares au niveau régional. Précisons que tous les taxons présentant un degré de rareté notable (« assez rares » à « exceptionnels ») ne sont pas des espèces indigènes ou locales, il s'agit d'espèces cultivées (introduites par l'Homme) comme le **Pois de senteur** (*Lathyrus odoratus*) qui est « exceptionnel », la **Lysimaque ponctuée** (*Lysimachia punctata*) qui est « très rare » et la **Vesce cultivée** (*Vicia sativa*) qui est « assez rare ».

Une espèce exotique envahissante (EEE) est présente sur la zone d'étude : le **Buddléia** (*Buddleia davidii*). Sa localisation est renseignée sur la carte 12 (Figure 3).

On notera enfin que le cortège floristique inventorié ne comporte aucun taxon menacé au niveau national ou régional, ni aucun taxon protégé, ou inscrit à la directive 92/43/CEE dite directive «Faune-Flore-Habitats».

Le tableau qui suit dresse la liste des espèces de plantes inventoriées sur le site et donne des précisions sur leurs statuts d'indigénat, de rareté, de menaces, ZNIEFF, si elles sont indicatrices de zones humides et si elles sont invasives.

La légende et les abréviations du tableau sont renseignées en page 11.

**TABLEAU 4 : ESPÈCES DE PLANTES INVENTORIÉES SUR LES BERGES**

Noms scientifiques	Noms français	Statut d'indigénat Picardie	Rareté Picardie	Liste rouge Hauts-de-France	Liste rouge France	Déterminant de ZNIEFF	Espèce envahissante	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	I?(SC)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	I(NSC)	CC	LC	LC	-	-	oui
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil des bois	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Arctium lappa</i>	Grande Bardane	I	C	LC	LC	-	-	-
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	I(C)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace	I(SC)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Bryonia cretica subsp. cretica</i>	Bryone dioïque	I	CC	LC	NE	-	-	-
<i>Buddleja davidii</i>	Buddléia	Z(SC)	C	NA	NA	-	oui	-
<i>Carex acutiformis</i>	Laïche des marais	I(C)	C	LC	LC	-	-	oui
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	I(C?)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Convolvulus sepium</i>	Liseron des haies	I	CC	LC	LC	-	-	oui
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	I(S?C)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	I(NC)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	I(NAC)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	I(SC)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Epipactis helleborine</i>	Epipactis helleborine	I	C	LC	LC	-	-	-
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine-des-prés	I(C)	C	LC	LC	-	-	oui
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	I(NC)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	I(C)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon	I(C)	CC	LC	LC	-	-	oui
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	I(C)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris des marais	I(C)	CC	LC	LC	-	-	oui
<i>Lactuca scariola</i>	Laitue scariole	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Lathyrus odoratus</i>	Pois de senteur	C(A)	E	NA	NA	-	-	-
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycopce d'Europe	I(C)	C	LC	LC	-	-	oui
<i>Lysimachia punctata</i>	Lysimaque ponctuée	C(NS)	RR	NA	NA	-	-	-
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune	I(C)	C	LC	LC	-	-	oui
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sauvage	I(C)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	ISC(NA)	C{AR(C)}	LC	LC	-	-	-

Noms scientifiques	Noms français	Statut d'indigénat Picardie	Rareté Picardie	Liste rouge Hauts-de-France	Liste rouge France	Déterminant de ZNIEFF	Espèce envahissante	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Miscanthus sinensis</i>	Roseau de Chine	-	-	-	-	-	-	-
<i>Nuphar lutea</i>	Nénuphar jaune	IN(C)	AC	LC	LC	-	-	-
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	I	AC	LC	LC	-	-	-
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun	I(C)	C	LC	LC	-	-	oui
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Plantago major</i>	Grand Plantain	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	I	CC	LC	LC	-	-	oui
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune	-	-	DD	-	-	-	-
<i>Rumex crispus</i>	Oseille crépue	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	I(C)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois	I	AC	LC	LC	-	-	oui
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrofulaire aquatique	I	C	LC	LC	-	-	oui
<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire casquée	I	AC	LC	LC	-	-	oui
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	I	CC	LC	LC	-	-	oui
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale	I(C)	CC	LC	LC	-	-	oui
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	I(NC)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Trigonella alba</i>	Métilot blanc	I	C	LC	LC	-	-	-
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	I(C)	C	LC	LC	-	-	oui
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	I(C)	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Valeriana officinalis</i>	Valériane officinale	I(C)	C	LC	LC	-	-	-
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	Z	CC	NA	NA	-	-	-
<i>Vicia cracca</i>	Vesce à épis	I	CC	LC	LC	-	-	-
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	ASC	AR?	NA	NA	-	-	-

LÉGENDE

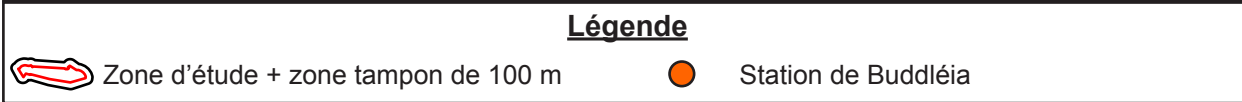
Statut liste rouge	Statut de rareté en Picardie	Statut de présence en Picardie
EX : Éteint au niveau mondial	D : Disparu	I : Indigène : Espèce autochtone.
EW : Éteint à l'état sauvage	E : Exceptionnel	E : Exogène : Espèce exotique, envahissante.
RE : Disparu au niveau régional	RR : Très rare	Z : Eurynaturalisé : Désigne une plante introduite après 1500 ayant colonisé un territoire nouveau à grande échelle en s'y mêlant à la flore indigène.
CR : En danger critique	R : Rare	N : Sténonaturalisé : Désigne une plante introduite après 1500 et se propageant localement comme une espèce indigène en persistant au moins dans certaines de ses stations.
EN : En danger	AR : Assez rare	A : Adventice : Désigne, pour les agriculteurs et les jardiniers, une plante qui pousse dans un endroit (champs, massif...) sans y avoir été intentionnellement installée.
VU : Vulnérable	PC : Peu commun	S : Subspontané : Synonyme de naturalisé, c'est le fait pour un végétal exogène de se reproduire naturellement dans un nouvel environnement.
NT : Quasi menacé	AC : Assez commun	C : Cultivé : Cas particulier d'une plante introduite intentionnellement faisant l'objet d'une culture volontaire.
LC : Préoccupation mineure	C : Commun	
DD : Données insuffisantes	CC : Très commun	
NA : Non applicable	? : Statut à préciser	
NE : Non évalué		

encadré en rouge : statuts de menace et de rareté importants

Sources : Catalogue de la flore vasculaire des Hauts-de-France - 2019

La carte page 29 (Figure 6) présente la localisation des espèces exotiques envahissantes (EEE).

FIGURE 3 : LOCALISATION DES STATIONS DE BUDDLÉIA



### ➤ **Synthèse de l'inventaire floristique et de l'état des berges**

La flore du site est assez diversifiée puisque 64 espèces ont été identifiées, mais parmi toutes ces espèces, une bonne partie sont des espèces d'ornement.

La plupart des espèces sont communes à très communes en Picardie et aucun taxon n'est protégé, menacé ou inscrit à la directive «Habitats-Faune-Flore». Quelques espèces sont classées au moins «assez rares» au niveau régional mais il s'agit d'espèces d'ornement, que l'on ne retrouve pas à l'état sauvage en Picardie, comme le Pois de senteur (*Lathyrus odoratus*) ou la Vesce cultivée (*Vicia sativa*).

Ajoutons la présence d'une espèce envahissante : le Buddléia (*Buddleia davidii*).

**Pour conclure, les enjeux floristiques sur les berges sont limités et les seuls enjeux identifiés sont liés aux espèces envahissantes.**

**Les berges sont assez abruptes, notamment sur le plan d'eau Ouest et les cours d'eau, elles sont d'ailleurs artificialisées, ce qui limite le développement végétatif et par conséquent, celui de la biodiversité. Aucune frayère n'a été identifiée, néanmoins, les amphibiens et l'entomofaune aquatique peut utiliser les berges et leur végétation associée comme zone de reproduction.**

## C.2 - LES CHIROPTÈRES

Rappelons que les milieux présents sur le secteur d'étude peuvent présenter différents niveaux d'intérêt pour les chiroptères :

- Les formations arborées sont favorables à l'accueil des chauves-souris entièrement inféodées aux milieux boisés (comme les Noctules ou la Barbastelle d'Europe), mais aussi aux chauves-souris partiellement forestières, comme le sont la plupart des espèces connues dans la région. Ces milieux peuvent être fréquentés en tant que territoires de chasse ou offrir des micro-habitats susceptibles de servir de gîtes diurnes.
- Les haies et les alignements d'arbres sont favorables aux chiroptères puisqu'ils représentent des micro-habitats riches en insectes et forment des points de repère spatiaux, utilisés notamment pour rejoindre les zones de chasse ou lors de la migration. Ces haies constituent de potentiels corridors écologiques permettant aux chiroptères de relier deux milieux entre eux (bois, bosquets, etc...).
- Les zones ouvertes (espaces verts) offrent une importante source de nourriture pour de nombreuses espèces, pouvant même être indispensables à la survie de certaines d'entre elles. Cependant, ces zones ne seront réellement utilisées par la faune, et par les chauves-souris notamment, que si elles sont intégrées dans un réseau bocager (lisières, haies) remplissant ainsi un rôle de corridor de déplacement entre leurs différents milieux de vie.
- Les étendues d'eau (les plans d'eau et les cours d'eau) présentent un intérêt certain pour les chiroptères. Ces milieux aquatiques hébergent de nombreux insectes et sont donc susceptibles d'être fréquentés de manière préférentielle en tant que territoire de chasse par les chauves-souris.

Nous avons utilisé 6 points d'écoute lors de nos prospections « actives » sur deux nuits, en période de transit printanier et début de la mise bas, repartis sur la zone de projet. La répartition de ces points d'écoute permet de couvrir l'ensemble de la zone d'étude ainsi que chacun des habitats qui la compose (cf. Figure 2, page 4).

Nous avons également effectué une recherche de gîte.

Pour rappel, les dates des prospections, les conditions météorologiques et le matériel sont renseignées au chapitre «B.2 - Les chiroptères - p.6 à 8».

## C.2.a - Campagne d'écoutes mobiles

Cinq espèces ont été contactées au cours de la campagne d'écoutes mobiles (cf. tableau 5, ci-dessous).

Les écoutes mobiles ont permis de recueillir un total de 1315 contacts de chauves-souris, pour une activité moyenne par point de 657,41 contacts par heure, toutes espèces confondues.

Le tableau 6 présente les cumuls de contacts enregistrés par espèce et par point d'écoute, à l'issue des 2 sorties.

La carte page 16 (Figure 4) synthétise les résultats obtenus point par point à l'issue de la campagne d'écoutes mobiles. Cette carte permet d'illustrer les disparités de richesse spécifique, selon les différents points échantillons mais aussi les niveaux d'activité (en contacts par heure) pour chaque point d'écoute mobile.

TABLEAU 8 : TABLEAU DES CUMULS DE CONTACTS PAR ESPÈCE DE CHAUVÉ-SOURIS

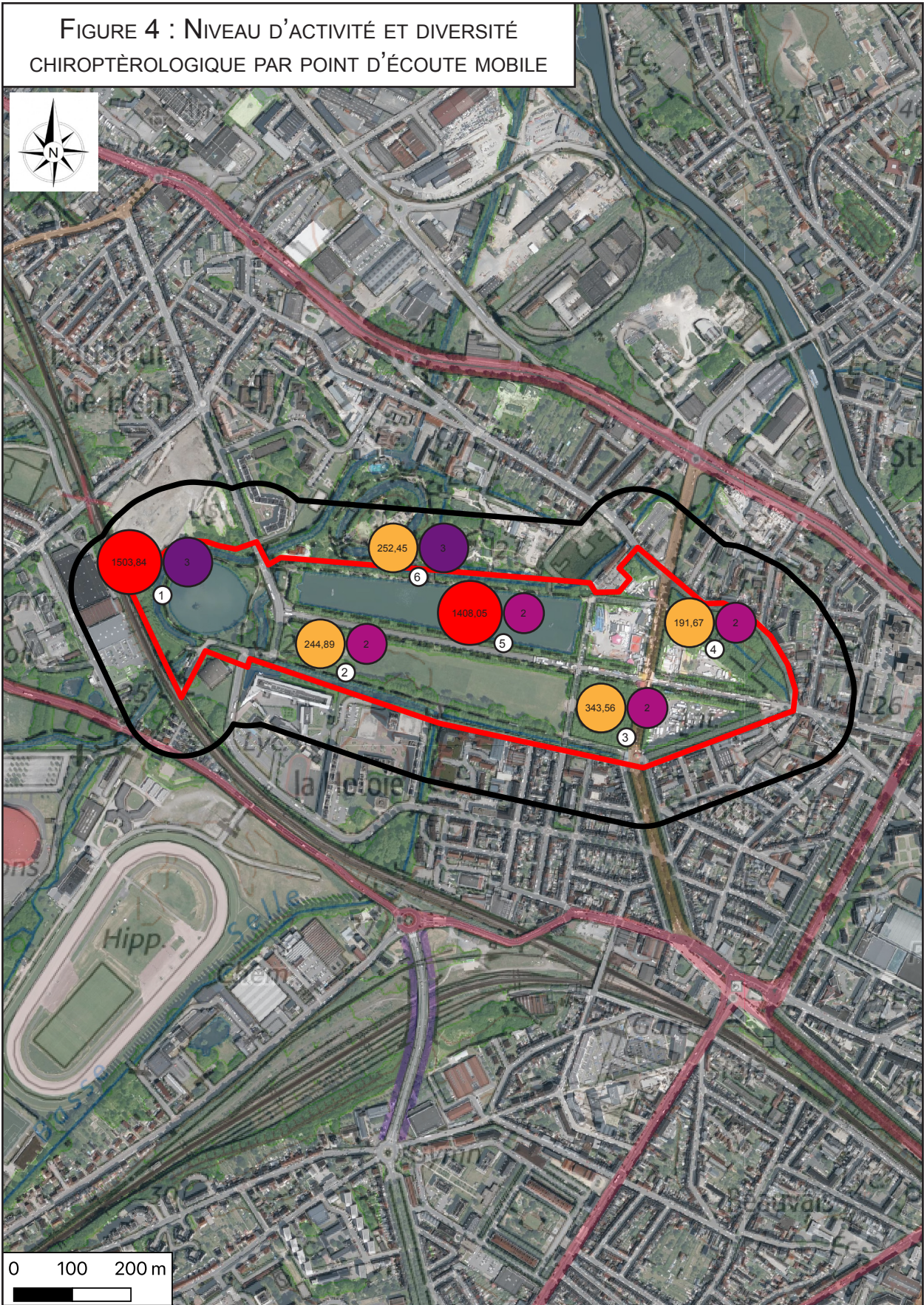
Espèces		Total des contacts par espèces
Noms français	Noms scientifiques	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	1276
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	14
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	9
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	5
Murin indéterminé	<i>Myotis sp.</i>	5
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	1
Total		1315

TABLEAU 9 : TABLEAU DES RÉSULTATS POINT PAR POINT DE LA CAMPAGNE D'ÉCOUTES MOBILES DES CHIROPTÈRES

Point	Milieu	Espèces contactées		Total des contacts par espèce	Coefficient de détectabilité	Activité pondérée par espèce (c/h)	Total des contacts par point	Activité pondérée (c/h) par point	Nombre d'espèces
		Noms français	Noms scientifiques						
1	Milieu boisé, plan d'eau	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	495	1	1485	502	1503,84	3
		Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	6	0,63	11,34			
		Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	1	2,5	7,5			
2	Haie, espaces verts	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	81	1	243	82	244,89	2
		Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	1	0,63	1,89			
3	Espaces verts, bords de route	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	112	1	336	116	343,56	2
		Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	4	0,63	7,56			
4	Espaces verts, milieu boisé	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	62	1	186	65	191,67	2
		Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	3	0,63	5,67			
5	Chemin, plan d'eau	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	461	1	1383	466	1408,05	2
		Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	5	1,67	25,05			
6	Chemin, plan d'eau	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	65	1	195	79	252,45	3
		Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	9	1	27			
		Murin indéterminé	<i>Myotis sp.</i>	5	2,03*	30,45			

\* les valeurs relatives au coefficient de détectabilité du murin indéterminé correspondent aux moyennes des coefficients des différentes espèces de murins qu'il est possible de rencontrer en Picardie, soit 2,03.

FIGURE 4 : NIVEAU D'ACTIVITÉ ET DIVERSITÉ CHIROPTÉROLOGIQUE PAR POINT D'ÉCOUTE MOBILE



0 100 200 m

**Légende**

Zone d'étude + zone tampon de 100 m

Point d'écoute des chiroptères

**Niveau d'activité**

**Richesse spécifique**

Nombre de contacts par heure par point d'écoute mobile

Nombre d'espèces observées par point d'écoute mobile

## C.2.b - Analyse de la répartition spatiale de l'activité chiroptérologique

Il a été décelé des variations du niveau d'activité chiroptérologique en fonction des différents points d'écoute, et selon la nature et le niveau d'ouverture des milieux prospectés.

Précisons que pour appréhender objectivement ce phénomène, seules les écoutes mobiles, ayant été réalisées sur l'ensemble de la zone d'étude, sont prises en compte. En effet, à la différence des écoutes actives qui, par définition, ont pour vocation la couverture de l'ensemble de la zone, la pression d'observation résultant des écoutes fixes n'est pas répartie de façon homogène, mais cible des phénomènes précis (attractivité des formations ligneuses, possibles couloirs de transit, déplacements en altitude...).

Ainsi, si l'on considère le nombre de contacts que totalise chaque point sur l'ensemble des écoutes mobiles (cf. Figure 4, page 16), on observe que les 1 et 5 recueillent 75,5 % des données brutes et 73,8 % des données pondérées. Ces résultats semblent indiquer une activité chiroptérologique globalement supérieure à proximité des zones aquatiques, par rapport à celle enregistrée au niveau des ensembles composés d'espaces verts peu arborés, à distance de toute formation arborée ou arbustive conséquente.

Cette tendance tend à se confirmer si l'on considère le nombre moyen de contacts par heure et par type de milieu (cf. Figure 16, page 64). En effet, sur l'ensemble des écoutes mobiles, les enregistrements effectués aux points 1 et 5 révèlent une activité moyenne 1455,94 contacts par heure contre 260,04 contacts par heure en moyenne aux points 2, 3 et 4, qui sont éloignés des plans d'eau. Indépendamment des disparités évoquées, on notera toutefois que l'activité chiroptérologique peut être considérée d'assez forte sur l'ensemble de la zone d'étude à cette période (transit printanier et début de la mise bas).

L'analyse du nombre moyen de contacts enregistrés par heure et par point d'écoute, confirme l'attractivité supérieure des milieux aquatiques pour les chauves-souris, au contraire des points en milieu ouvert et semi-ouvert (espaces verts) présentant une activité moyenne globalement moins élevée.

Avec en moyenne 1503,84 et 1408,05 contacts enregistrés par heure, le point 1 et le point 5, situé au bord des deux plans d'eau, présentent les niveaux de fréquentation les plus élevés du site. La diversité spécifique est cependant assez faible (trois et deux espèces). Ces milieux sont très fréquentés par des Pipistrelles communes qui chassent les petits insectes qui volent à la surface de l'eau ou le long des éléments arborés.

L'activité moyenne enregistrée au niveau des points n°4 et 2, respectivement 191,67 et 244,89 contacts par heure, laisse supposer que les secteurs les moins attractifs pour la chiroptérofaune locale sont les espaces les plus proches des zones urbaines (routes, trottoirs, parkings, habitations).

La répartition spatiale de l'activité finalement mise en évidence par les écoutes mobiles s'explique notamment par l'attractivité des milieux aquatiques pour les chiroptères. En effet, au delà du rôle structurant que ces éléments jouent à l'échelle du paysage, servant de repères aux chauves-souris lors de leurs déplacements, ils concentrent généralement une plus grande ressource en arthropodes que les milieux ouverts.

## C.2.c - Statuts des espèces inventoriées sur la zone d'étude

Le tableau ci-dessous présente la liste des espèces identifiées sur le site et indique leurs statuts de rareté, de conservation et de protection.

**TABLEAU 5 : TABLEAU DES STATUTS DE RARETÉ, DE CONSERVATION ET DE PROTECTION DES ESPÈCES DE CHIROPTÈRES INVENTORIÉES SUR LA ZONE D'ÉTUDE**

Nom scientifique	Nom français	Rareté régional (1)	Statut de conservation				Statut de protection			Annexe 1 Accord EUROBATS	
			Région (2)	France (3)	Europe (4)	Monde (5)	National (6)	International			
								Annexe II Directive «Habitats»	Annexe IV Directive "Habitat"		Annexe I et/ou II convention de Bonn
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	C	LC	LC	-	LC	Oui	-	Oui	Oui	Oui
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	AC	LC	LC	LC	LC	Oui	-	Oui	Oui	Oui
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	TC	LC	NT	LC	LC	Oui	-	Oui	Oui	Oui
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	PC	NT	NT	LC	LC	Oui	-	Oui	Oui	Oui
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	AC	NT	NT	-	LC	Oui	-	Oui	Oui	Oui

- (1) Picardie Nature, 2016. Indices de rareté régionale en Picardie.  
NE : Non évalué                      TC : Très commun                      C : Commun  
AC : Assez commun    PC : Peu commun                      AR : Assez rare
- (2) Picardie Nature, 2016. Liste rouge de la faune menacée en Picardie.  
DD : Données insuffisantes                      LC : Préoccupation mineure  
NT : Quasi menacée                      VU : Vulnérable
- (3) UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017. La Liste rouge des espèces *menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine*.  
LC : Préoccupation mineure                      NT : Quasi menacée
- (4) Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers), 2007. The Status and Distribution of European Mammals.
- (5) UICN, 2008. The IUCN Red List of Threatened Species.
- (6) Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Notons que la nouvelle espèce identifiée en 2025 (le Murin à moustaches) n'ajoute pas d'enjeu supplémentaire, l'espèce n'a été contactée qu'une seule fois (soit 0,08 % des contacts), elle ne fréquente la zone que de manière occasionnelle.

### C.2.d - La recherche de gîtes

Dans le cadre des travaux d'aménagement, des arbres pourraient être abattus. Certains sont assez vieux et présentent des signes permettant d'accueillir des gîtes à chiroptères.

Tous les arbres pouvant potentiellement accueillir des gîtes à chiroptères ont été inventoriés.

L'objectif de la recherche est d'identifier les arbres pouvant potentiellement accueillir des gîtes.

Nous avons recherché les arbres assez gros (diamètre d'au moins 20-25 cm), les arbres creux, les écorces décollées, les loges et les trous de pics... mais aussi les indices de présence tel que le guano au pied des arbres.

FIGURE 5 : EXEMPLE DE GÎTES POTENTIELS



© Planète Verte

Certains des platanes sur la partie Est de la zone d'étude présentent des signes pouvant accueillir des gîtes à chiroptères (présences de loges et d'écorces décollées). Cependant, cela ne peut être prouvé, aucune trace de guano n'a été trouvée ni aucun comportement d'entrée ou de sortie de gîte n'a été mis en évidence au cours des écoutes mobiles.

La localisation de ces arbres est renseignée sur la carte page 20 (Figure 6).

Pour rappel, trois arbres pouvant accueillir potentiellement des chiroptères avaient été identifiés en 2023. Leurs localisations sont renseignées en Figure 6 (page 21).



*Platanes assez gros et âgés recouvert de lierre et présentant pour certains des cavités pouvant potentiellement accueillir des gîtes à chiroptères, au parc de la Hotoie ©B. Lourdel*

La carte en page 22 (Figure 7) compile les enjeux identifiés en 2025 avec ceux identifiés en 2023.

FIGURE 6 : LOCALISATION DES GÎTES  
POTENTIELS À CHIROPÈRES



**Légende**



Zone d'étude + zone tampon de 100 m

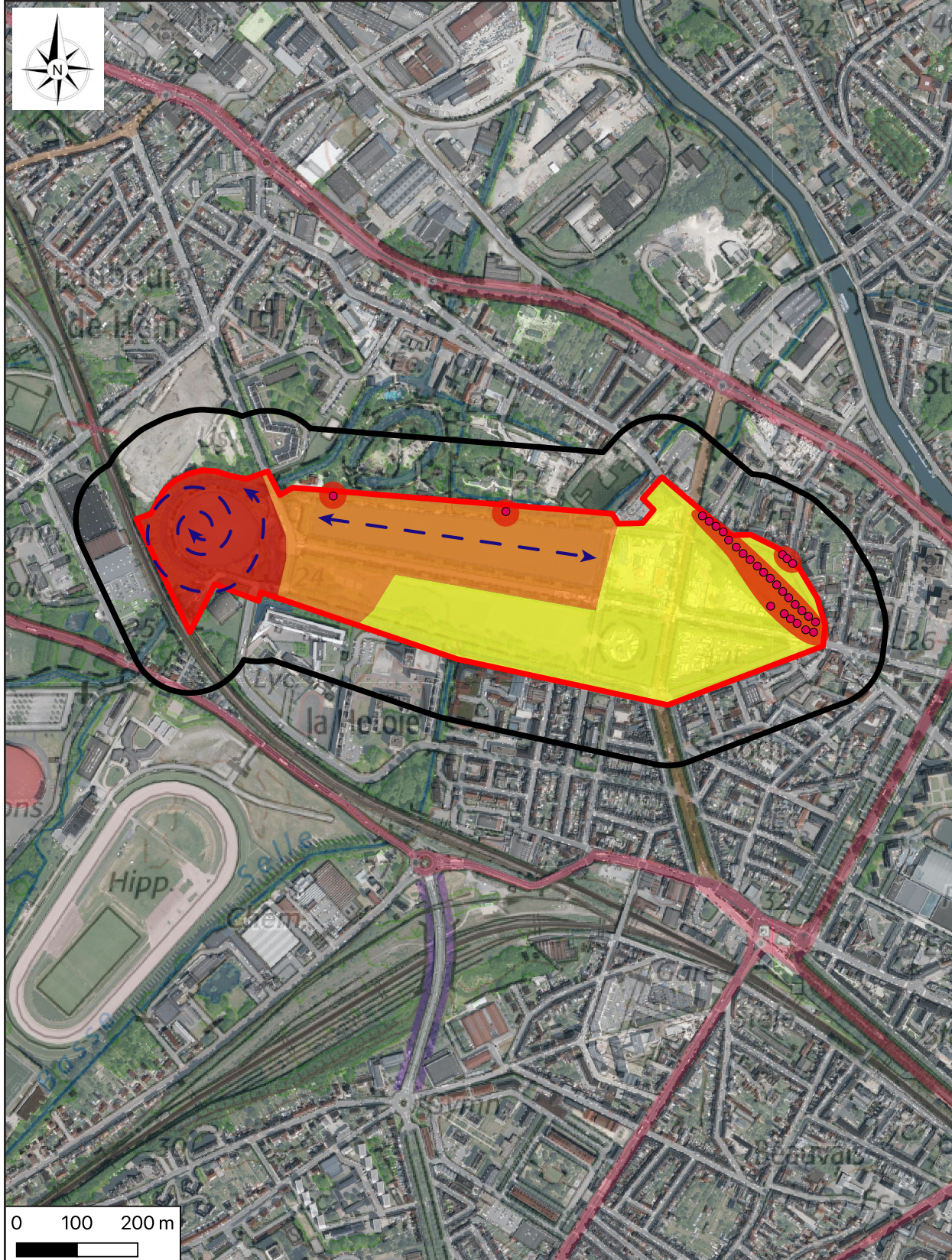


Arbres identifiés en 2023 pouvant potentiellement accueillir des gîtes à chiroptères




Arbres identifiés en 2025 pouvant potentiellement accueillir des gîtes à chiroptères

FIGURE 7 : MISE À JOUR DE LA SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ CHIROPTÉROLOGIQUE DE LA ZONE D'ÉTUDE



**Légende**

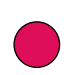
 Zone d'étude + zone tampon de 100 m

 Enjeu moyen

 Couloir de chasse, axe de transit

 Enjeu fort

 Enjeu faible

 Arbres pouvant accueillir potentiellement des gîtes à chiroptères (**sensibilité forte**)

## **C.3 - LES AMPHIBIENS**

### **C.3.a - Contexte écologique**

Le secteur d'étude comprend des habitats favorables à l'accueil des amphibiens : points d'eau permanents, fossés et rus à débit lent, entrecoupées de zones arborées et d'espaces verts.

### **C.3.b - Les prospections**

Une prospection a été réalisée le 02 mai 2025, période favorable pour l'observation d'un maximum d'espèces, sur les points d'eau du site, ainsi que sur la végétation associée. Il s'agissait essentiellement de vérifier la présence ou non d'amphibiens, d'estimer les effectifs et de déterminer, le cas échéant, les milieux favorables à la constitution de sites de reproduction.

Les prospections nocturnes ont eu lieu à pied en utilisant un projecteur portable (lampe frontale) et un filet de capture.

Chacun des milieux favorables à l'accueil des amphibiens en phase aquatique, présents sur le site et ses abords directs, a été prospecté (mares, zones en herbe humide, fossés et ornières, rus...), ainsi que les milieux terrestres, comprenant une inspection des éventuels abris naturels et anthropiques (bois mort, rochers, buses, débris, etc...).

Précisons qu'afin d'obtenir une image significative de la composition spécifique et d'estimer les effectifs des populations concernées, les recherches ont eu lieu dès le début de la nuit jusqu'à la baisse des températures ayant pour seuil minimal 10°C (température en dessous de laquelle l'activité des amphibiens devient trop faible induisant par là même un biais dans les recensements).

Outre les observations directes d'individus métamorphosés (adultes et immatures), de larves ou de pontes, les potentiels mâles chanteurs d'anoures ont été comptabilisés.

### C.3.c - Résultats des prospections

Pour rappel, le calendrier des prospections et les conditions météorologiques sont renseignés au chapitre «B.3 - Les amphibiens - pages 8 et 9».

Au total, deux espèces d'amphibiens ont été identifiées au cours de la sortie : la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) et la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*).

La carte page suivante (Figure 7) montre la localisation des observations d'amphibiens faites sur le site.

#### ➤ La Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*)

Contrairement à d'autres espèces, la grenouille verte est très étroitement liée aux milieux aquatiques et pas seulement en période de fraye. Les berges des plans d'eau et les rus et fossés de la zone d'étude sont ainsi très favorables à l'accueil de cette espèce. Cette dernière y trouve des habitats propices à sa reproduction, à son développement larvaire et à son estivage. Les végétations attenantes sont exploitées comme terrain de chasse.

Plusieurs individus adultes ont été entendus.

#### ➤ La Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*)

La Grenouille rieuse est souvent confondue avec la Grenouille verte mais elle se caractérise par sa grande taille et des sacs vocaux plus foncés.

Cette grenouille est largement répandue en Europe.




Cette espèce se rencontre principalement dans les régions de plaine, en-dessous de 800 m d'altitude. On la rencontre le long des rivières aux berges bien ensoleillées ainsi que dans les plans d'eau de superficie importante avec une profondeur d'au moins 50 cm.

Plusieurs individus adultes ont été entendus.

FIGURE 8 : LOCALISATION DES OBSERVATIONS D'AMPHIBIENS



**Légende**

-  Zone d'étude + zone tampon de 100 m
-  Grenouille verte
-  Grenouille rieuse

### C.3.d - Statuts de menace, de rareté et de protection des amphibiens présents sur le site

Avec deux d'espèces identifiées sur la zone d'étude, pour 17 espèces d'amphibiens actuellement connues en Picardie, on peut conclure à une richesse spécifique très faible.

En effet, tous les amphibiens recensés sur le site sont communs ou assez communs en France et en Picardie, et bénéficient par ailleurs d'un statut de conservation favorable à échelle nationale (préoccupation mineure), sauf la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) qui est classée «NT» (quasi-menacée). Aucune espèce du cortège inventorié n'est considérée comme menacée au niveau régional. Toutes les espèces inventoriées sont toutefois protégées sur l'ensemble du territoire français. La reproduction des amphibiens n'a pas pu être prouvée sur la zone d'étude car aucune larve ni aucune ponte n'a été trouvée, cependant, il est probable que les amphibiens se reproduisent au sein des zones aquatiques de la zone d'étude.

Il est important de noter que les enjeux relatifs aux amphibiens, mis en évidence sur la zone d'étude, sont très localisés (berges des cours d'eau et plans d'eau). Aucun amphibien n'a en effet été vu ou entendu sur la zone d'étude en dehors des zones précitées.

**En conclusion, le niveau d'enjeu de la zone de projet pour les amphibiens s'avère globalement assez faible, en raison du peu d'espèces différentes présentes sur le site (3). Précisons que les plans d'eau, rus et fossés du site jouent un rôle écologique important en tant que zone de refuge, chasse et possiblement la reproduction pour les amphibiens.**

Le tableau ci-dessous précise les statuts de rareté, de menace et de protection des différentes espèces d'amphibiens présentes sur le site.

TABLEAU 6 : TABLEAU DES STATUTS DE RARETÉ, DE CONSERVATION ET DE PROTECTION DES ESPÈCES D'AMPHIBIENS INVENTORIÉES SUR LE SITE DE PROJET

Noms français	Noms scientifiques	Rareté Picardie (1)	Liste rouge Picardie (2)	Liste rouge France (3)	Déterminant de ZNIEFF (4)	Protection nationale (5)	Protection internationale	Directive "Habitats"
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	NE	NA	LC	-	Arrêté du 8 janvier 2021, article 3	Berne annexe III	Annexe V
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	C	DD	NT	-	Arrêté du 8 janvier 2021, article 4	Berne annexe III	Annexe V

- (1) Picardie Nature, 2016. Indices de rareté régionale en Picardie.  
C : Commun                                      NE : Non évalué
- (2) Picardie Nature, 2016. Liste rouge de la faune menacée en Picardie.  
DD : Données insuffisantes                NA : Non applicable
- (3) UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2015. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et amphibiens de France métropolitaine.  
LC : Préoccupation mineure                NT : Quasi menacée
- (4) Inscription sur la liste des espèces déterminantes de l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de Picardie (INPN, MNHN).
- (5) Arrêté ministériel du 8 janvier 2021 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

## C.4 - LES MAMMIFÈRES TERRESTRES

### C.4.a - Contexte écologique

Le secteur d'étude comprend des habitats favorables à l'accueil des mammifères terrestres : espaces verts, boisements, plans d'eau peu profond, fossés.

### C.4.b - Les prospections

Un piège photographique a été installé du 18 mars 2025 au 10 juin 2025. Pour rappel, sa localisation est renseignée sur la carte page 4 (Figure 2). Tous les mammifères observés au cours des autres prospections (chiroptères, amphibiens...) ont été comptabilisés aussi.

### C.4.c - Résultats des prospections

Trois espèces ont été observées sur la zone d'étude, deux directement et une uniquement à l'aide du piège photographique.

Les trois espèces sont :

- le Rat gris (*Rattus norvegicus*),
- le Ragondin (*Myocastor coypus*),
- et la Fouine (*Martes foina*).



### C.4.d - Statuts de menace, de rareté et de protection des amphibiens présents sur le site

Les mammifères recensés sur le site sont communs en France et en Picardie, et bénéficient par ailleurs d'un statut de conservation favorable à échelle nationale (préoccupation mineure). Aucune espèce du cortège inventorié n'est considérée comme menacée au niveau régional. Aucune espèce n'est protégée en France. Notons que le Ragondin (*Myocastor coypus*) est une espèce exotique envahissante (EEE).

**En conclusion, le niveau d'enjeu de la zone de projet pour les mammifères s'avère globalement faible, en raison du peu d'espèces différentes présentes sur le site (3). Précisons que les plans d'eau, rus et fossés et les zones boisées du site jouent un rôle écologique important en tant que zone de refuge et de nourrissage.**

Le tableau ci-dessous précise les statuts de rareté, de menace et de protection des différentes espèces d'amphibiens présentes sur le site.

**TABLEAU 7 : TABLEAU DES STATUTS DE RARETÉ, DE CONSERVATION ET DE PROTECTION DES ESPÈCES D'AMPHIBIENS INVENTORIÉES SUR LE SITE DE PROJET**

Nom français	Nom scientifique	Rareté régionale (1)	Menace		Espèce invasive	Protection nationale (4)
			Statut liste rouge régionale (2)	Statut liste rouge nationale (3)		
Fouine	<i>Martes foina</i>	C	LC	LC	Non	Non
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	NE	NA	NA	OUI	Non
Rat gris	<i>Rattus norvegicus</i>	NA	NA	NA	Non	Non

- (1) *Picardie Nature, 2016. Indices de rareté régionale en Picardie.*  
NE : Non évalué                      C : Commun
- (2) *Picardie Nature, 2016. Liste rouge de la faune menacée en Picardie.*  
- NA : Non attribuable              LC : Préoccupation mineure
- (3) *UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine.*  
NA : Non attribuable              LC : Préoccupation mineure
- (4) *Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers), 2007. The Status and Distribution of European Mammals.*